



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Société nationale des poudres et explosifs

Question écrite n° 34709

Texte de la question

Reponse. - Des comportements irréguliers pouvant avoir des conséquences judiciaires ont été décelés à la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) au cours d'investigations conjointes menées par le ministère de la défense et la direction générale des douanes et des droits indirects. Il a alors été décidé, à la suite de ces investigations, de procéder au remplacement du président de la SNPE, sans qu'il puisse être préjugé d'une mise en cause personnelle. Une enquête complémentaire menée par la direction générale des enquêtes douanières a récemment abouti au dépôt, le 19 janvier 1988, d'une plainte par le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget. Il appartient donc désormais à la justice de se prononcer sur les faits rapportés par l'honorable parlementaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Des comportements irréguliers pouvant avoir des conséquences judiciaires ont été décelés à la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) au cours d'investigations conjointes menées par le ministère de la défense et la direction générale des douanes et des droits indirects. Il a alors été décidé, à la suite de ces investigations, de procéder au remplacement du président de la SNPE, sans qu'il puisse être préjugé d'une mise en cause personnelle. Une enquête complémentaire menée par la direction générale des enquêtes douanières a récemment abouti au dépôt, le 19 janvier 1988, d'une plainte par le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget. Il appartient donc désormais à la justice de se prononcer sur les faits rapportés par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Mesmin Georges](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34709

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1987, page 6833

Réponse publiée le : 14 mars 1988, page 1153